ROYAUME DU MAROC
Conseil Supérieur Des Ouléma
Secrétariat Général
Conseil Régional Des Ouléma De La Région Casablanca-Settat

بسم الله الرحمن الرحيم

المملكة المغربية
المجلس العلمي الأعلى
الأمانة العـــامـــــة
الكتابة العامة
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE
N° 76-CRORCS-2026

19 NOV. 2026

Le président du Conseil régional des ouléma de la région Casablanca-Settat. Procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Diagnostic, réparation et maintenance du matériel informatique (imprimantes, unités centrales, ordinateur portable, onduleur) au profit du CONSEIL REGIONAL ET DES CONSEILS LOCAUX DES OULEMA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.**

CONSISTANCE DE LA PRESTATION :

N° d'art	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	GARANTIE EXIGEES
1	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP** – N° inventaire CS000582 – Site : Fida, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de
2	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'ordinateur portable SONY VAIO**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'ordinateur portable SONY VAIO** – N° inventaire 438 – Site : Nouaceur, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, chargeur, batterie, clavier, barrettes mémoire RAM, carte mère, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :**	U	1	

		1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.
3	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante laser HP LaserJet 600 M602dn A4**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante laser HP LaserJet 600 M602dn A4** – N° inventaire 557 – Site : Nouaceur, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
4	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet 600 M602 monochrome Pro**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet 600 M602 monochrome Pro** – N° inventaire GB000159 – Site : Berrechid, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les	U	1	

		pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
5	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante couleur HP LaserJet 500 color M551**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante couleur HP LaserJet 500 color M551** – N° inventaire « 500-2012/1/1-811 » – Site : Settat, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
6	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP PRO 3500 MT**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP PRO 3500 MT** – N° inventaire CB000224 – Site : Bernoussi, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé	U	1	

المملكة المغربية
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات
المجلس العلمي الأعلى * الأمانة العامة *

		(consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
7	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante laser HP LaserJet 600 M602dn monochrome**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante laser HP LaserJet 600 M602dn monochrome** – N° inventaire CB000225 – Site : Bernoussi, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
8	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'onduleur EATON Ellipse ECO 650VA USB**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'onduleur EATON Ellipse ECO 650VA USB** – N° inventaire CB000226 – Site : Bernoussi, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (batterie(s), carte électronique, ventilateur, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement.	U	1	

المملكة المغربية
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات
المجلس العلمي الأعلى

		2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
9	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP Pro 3500 Series MT**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP Pro 3500 Series MT** – N° inventaire CL000324 – Site : Sidi Bennour, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 6. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 7. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 8. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 9. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 10. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
10	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP M552**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP M552** – Site : Aïn Chock, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 11. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 12. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 13. Pour chaque équipement, le titulaire remet un	U	1	

المملكة المغربية
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات
المجلس العلمي الأعلى

		rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 14. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 15. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
11	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante couleur HP LaserJet MFP M477dn**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante couleur HP LaserJet MFP M477dn** – N° inventaire 444/2011 – Site : Médiouna, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
12	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet P2055dn – N° inventaire 439/2011**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet P2055dn – N° inventaire 439/2011** – Site : Médiouna, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 6. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 7. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 8. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration.	U	1	

المملكة المغربية
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات
المجلس العلمي الأعلى * الأمانة *

		9. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 10. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
13	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet P2055dn noir et blanc**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'imprimante HP LaserJet P2055dn noir et blanc** – N° inventaire 45/2010 – Site : Médiouna, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (unité de fusion (four), tambour/drum, rouleaux d'entraînement et de transfert, carte formatter, carte d'alimentation, etc.), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 11. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 12. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 13. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 14. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 15. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
14	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP** – N° inventaire 2525/2017 – Site : El Jadida, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 16. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 17. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 18. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 19. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou	U	1	

		coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 20. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
15	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP** – N° inventaire 2517/2016 – Site : El Jadida, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 21. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 22. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 23. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 24. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 25. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	
16	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP** – N° inventaire 1879/2014 – Site : El Jadida, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 1. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 2. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 3. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 4. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport	U	1	

المملكة المغربية
المجلس العلمي الجهوي لجهة الدار البيضاء سطات
المجلس العلمي الأعلى * الأمانة العامة *

		de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 5. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.			
17	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP**	**Diagnostic, réparation et remise en état de fonctionnement de l'unité centrale HP** – N° inventaire 1754/2014 – Site : El Jadida, y compris fourniture et remplacement de toutes les pièces et consommables nécessaires (disque dur/SSD, alimentation, barrettes mémoire RAM, carte mère, ventilateurs, etc., y compris réinstallation du système et des pilotes), main-d'œuvre et déplacement. **NB. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :** 6. Les prix sont forfaitaires par équipement et comprennent : le diagnostic, la fourniture de toutes les pièces de rechange et de tout le matériel utilisé (consommables de maintenance inclus), la main-d'œuvre, le déplacement sur site, l'enlèvement et le retour éventuels de l'équipement. 7. Aucune pièce ou fourniture supplémentaire ne pourra être facturée en dehors du prix unitaire proposé. 8. Pour chaque équipement, le titulaire remet un rapport d'intervention (diagnostic, pièces remplacées, état final), visé par le représentant de l'administration. 9. En cas de non-réparabilité technique ou économique d'un équipement (pièces indisponibles ou coût de réparation disproportionné par rapport à la valeur de remplacement), le titulaire remet un rapport de diagnostic technique détaillé justifiant la non-réparabilité, visé par le représentant de l'administration. 10. Les pièces remplacées doivent être neuves et compatibles avec l'équipement. Une garantie minimale de 3 mois sur les pièces et la main-d'œuvre est exigée.	U	1	

LIEU D'EXECUTION : LE CONSEIL REGIONAL ET LES CONSEILS LOCAUX DES OULEMA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.

Région	*Désignation du CRO et CLO*	*Adresses*
Casablanca-Settat	BEN MSIK	Avenue Union Africaine, Mosquée Princesse Lalla Aicha, Ben Msik, Casablanca
	SIDI- BERNOUSSI	Lot Bahia, Bd. Imam Chafii, n° A4, Hay Alqods Casablanca
	AIN SEBAA- HAY MOHAMMADI	Projet Hassan II Angle passage ABD Elkader Torriss Rue Med Janaoui Hay Mohammadi Casablanca
	MOULAY RACHID	Bd. 20 Août, Mosquée Abi Abbes Sebti, Ville Nouvelle, Casablanca
	FIDA MER- SULTAN	Derb Miter 2, Rue 12, Bouchentouf, Casablanca
	ANFA	Complexe administrative et culturelle des Habous hay najd angle Bd standal rue al arbi dormi Maarif casa
	HAY HASSANI	Rue 2, n° 146, Groupe W, Al Oulfa, Casablanca
	AIN CHOK	N°26 Résidence MARIA, les crêtes, Ain Chok, Casablanca
	MOHAMMADIA	Hay Anfa, n° 186, Mohammadia
	MEDIOUNA	Lot Jnan Sbit, Route nationale 3010, Sidi Hajjaj Oued Hassar, Mediouna
	NOUASSER	Residence Almissan, Awlad Saleh, N.B:27182; BP422 Province, Nouaceer
	SETTAT	Hay Knanet, Rue Alkhansae n° 11, Settat
	BENSLIMANE	Hay Salam, n° 360, Benslimane
	BERRECHID	Lot.fath, Hay Riad, n° 12, Route Bouskoura, Berrechid

	EL JADIDA	Rue Soudan, n°6, El Jadida
	SIDI BENNOUR	Coopérative Salam, n° 1, Sidi Bennour

DELAI D'EXECUTION OU DATE DE LIVRAISON DE LA PRESTATION :
A compter du Lendemain de la date du visa du bon de commande par le Trésorier.

GARANTIE EXIGEE :
La validation du prospectus par le maître d'ouvrage est requise avant l'attribution du bon de commande
L'attributaire du bon de commande doit remplacer tout produit défectueux.

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES DEVIS DES CONCURRENTS : 23-11-2026 à 09h00.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.